

2^{ème} Séance plénière 2020 : Visioconférence du Conseil Rhénan

Ce lundi 7 décembre 2020, le Conseil Rhénan s'est réuni en visioconférence pour sa deuxième Séance plénière. Outre la prise de résolutions dans les domaines de la santé, des transports, de l'énergie et du sport, le Bureau pour 2021 a été élu et sera présidé par M. Christian von Wartburg, Grand Conseiller du Canton de Bâle-Ville.

En raison de l'évolution actuelle de la situation sanitaire dans la région du Rhin supérieur, la deuxième Séance plénière 2020 sous la présidence du Bade-Wurtemberg s'est tenue par visioconférence. Lors de son discours d'ouverture, le président sortant Josha Frey a dressé le bilan des activités du Conseil Rhénan en 2020. Au-delà de l'objectif politique d'un **développement durable du Rhin supérieur**, il a également fait état des accomplissements du Conseil Rhénan depuis le début de la pandémie, ayant notamment réussi à maintenir le **fil de discussion entre les élus** des deux côtés de la frontière et à prendre position pour la population de la région frontalière.



« *Je pense que nous pouvons être fiers de ce que le Conseil Rhénan a accompli pour les habitants du Rhin Supérieur en cette année 2020 particulièrement difficile. Notre travail a contribué à l'amélioration de la situation par rapport au printemps pour le Rhin supérieur, notre espace de vie transfrontalier* », résume Josha Frey, Président du Conseil Rhénan 2020.

Six projets de résolution ont été adoptés lors de la Séance plénière, visant à améliorer le quotidien de la population dans la région frontalière.

Au-delà d'un appel à **ne pas remettre en cause la suppression des contrôles aux frontières intérieures de l'Europe**, le Conseil Rhénan demande des améliorations pour **l'accès transfrontaliers aux pharmacies de garde ainsi qu'aux soins dans les pays voisins**. Par ailleurs, le **développement durable du sport** dans la région du Rhin supérieur sera encouragé, afin de favoriser, par exemple, une utilisation commune des installations sportives de part et d'autre de la frontière.

La **création de nouvelles lignes de bus publics** dans le Rhin supérieur en complément des lignes ferroviaires peut permettre de combler des lacunes au niveau des transports publics transfrontaliers. Ainsi, le Conseil Rhénan exhorte les autorités compétentes de la région frontalière à mettre en place un cadre de soutien coordonné au niveau trinational.

Enfin, le **processus Post-Fessenheim** et son projet de territoire, signé en février 2019 par les partenaires publics français et allemands, doit être mise en oeuvre, afin de soutenir la création d'emplois, l'amélioration des liaisons de transport et de la mobilité en général ainsi que la promotion des énergies renouvelables et des innovations pour la protection du climat et des espèces.



« *Après cette année difficile, notre objectif commun est de rapprocher la population du Rhin supérieur et de créer de nouveaux liens transfrontaliers* », déclare Christian von Wartburg, Président du Conseil Rhénan 2021.

Le Bureau pour l'année 2021 a été élu à l'unanimité par les membres. **M. Christian von Wartburg**, Grand Conseiller du canton de Bâle-Ville, assurera la présidence du Conseil Rhénan à partir du 1^{er} janvier 2021 pour la délégation de la Suisse du Nord-Ouest.

Texte complet des résolutions

→ <https://www.conseilrhenan.org/fr/resolutions/affichage/seance-pleniere-du-7-decembre-2020.html>

Photos

→ <https://www.oberrheinrat.org/files/assets/news/2020/12/2020-12-07-plenarversammlung-pleniere-photos.zip>

Plus d'informations

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan : +49 (0) 7851 7407 42 / kleinert@oberrheinrat.org

La coopération dans le Rhin Supérieur :



Aucune autre région européenne que la région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.